



Hauptausgabe

L'Express/Feuille d'avis de Neuchâtel
2001 Neuchâtel
032/ 723 53 01
www.lexpress.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 17'699
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 810.001
N° d'abonnement: 1078635
Page: 8
Surface: 55'763 mm²

EUROPAN 9 - SITE LE LOCLE



Le projet de lac avance gentiment. D'ici 2020, le terrain de 43 hectares comprendra une pièce d'eau de cinq hectares. INFOGRAPHIE FRANÇOIS ALLANOU

LE LOCLE La population est invitée à découvrir le projet in situ en septembre.

Début des travaux en 2018 pour le lac du Col-des-Roches

Hauptausgabe

L'Express/Feuille d'avis de Neuchâtel
2001 Neuchâtel
032/ 723 53 01
www.lexpress.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 17'699
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 810.001
N° d'abonnement: 1078635
Page: 8
Surface: 55'763 mm²

SYLVIE BALMER

Certains pensaient que le projet de lac sur la plaine du Col-des-Roches était tombé à l'eau, il n'en est rien. Bien au contraire, un pas très important a été franchi hier avec la signature du plan directeur de l'aménagement du site par les autorités exécutives communales et cantonales. Cette étape intervient après trois ans de procédure.

«Le dossier a dû être validé par tous les services de l'Etat: énergie, hydraulique, aménagement du territoire, etc... La procédure est très longue», explique Cédric Dupraz, conseiller communal en charge de l'urbanisme au Locle. «Il faut dire que ce n'est pas anodin, un projet sur 43 hectares, c'est important. De plus, la coordination avec le projet H2O, dans le cas présent, et l'introduction de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire a entraîné un ralentissement du processus sur la plupart des projets au niveau cantonal.» Mais cette fois, le projet est dans le pipeline. Au niveau des délais, puisque c'est ce qui intéresse les Loclois, les travaux devraient débuter en 2018. «Les travaux se dérouleront en quatre phases, jusqu'en 2020. La dernière étape sera coordonnée avec les travaux de la H2O. Le Conseil général sera appelé cet automne à acquérir les terrains, propriétés de la Promotion économique et du Service cantonal de l'agriculture. Ce, pour un montant de 850 000 francs.» Suivra, en 2018, un crédit de 500 000 fr. pour l'aménagement de la première étape du plan d'eau.

Baignade et patinage

➤ Le projet distingué par le concours European porte sur plus de 43 hectares. Le plan d'aménage-

ment comprend des habitations, 1), à l'occasion des Journées euro-

notamment un écoquartier, et de l'activité commerciale. Point d'orgue du projet, un lac noir se réappropriera le lit de l'ancien marais des Calame. Le plan d'eau d'environ 500 m par 100 m, profond de deux mètres seulement – d'où l'appellation de «lac noir» –, sera créé dans un but de loisir. «Pas de jet ski, ni de parachute ascensionnel au programme», rappelle Cédric Dupraz. «Le but, c'est qu'on puisse s'y baigner l'été et, pourquoi pas, y faire du patin l'hiver.» Vu sa faible profondeur, il devrait geler assez souvent. Le lac sera bordé d'une plage au nord. Au sud, une partie des marais sera aménagée. Le projet, réalisé conjointement avec les associations écologiques, s'accompagnera de la renaturation de la rivière du Bied, ainsi que des ruisseaux des Calame et la Grecque. Des chemins didactiques avec passerelles en bois et «points de vue» inviteront le public à découvrir la flore et la faune locales au travers d'un biotope.

Aux sceptiques, Cédric Dupraz rappelle que «le site ne serait pas resté en l'état. Opter pour l'aménagement d'une zone de détente pour la population, c'est se tourner vers l'avenir. C'est aussi changer radicalement l'aura du Locle à l'extérieur et par là même vis-à-vis des investisseurs. Appuyée par le Canton, cette réalisation valorisera l'image de l'entrée de la ville, du canton et de la confédération.» On comprend entre les lignes que sans le projet de lac, la parcelle serait vite colonisée par de nouvelles usines...

La population est invitée à découvrir le projet in situ. Des visites du secteur seront organisées le 10 septembre à 10h, 14h et 15h30 (rendez-vous au Cifom, rue Klaus



L'Impartial
 2001 Neuchâtel
 032/ 910 20 01
 www.limpartial.ch

Genre de média: Médias imprimés
 Type de média: Presse journ./hebd.
 Tirage: 11'049
 Parution: 6x/semaine

N° de thème: 810.001
 N° d'abonnement: 1078635
 Page: 5
 Surface: 56'941 mm²

EUROPAN 9 - SITE LE LOCLE


Le projet de lac avance doucement mais sûrement. D'ici 2020, le terrain de 43 hectares comprendra bel et bien une pièce d'eau de cinq hectares. LUCAS VUITEL

LE LOCLE La population est invitée à découvrir le projet in situ en septembre.

Début des travaux pour le lac du Col-des-Roches en 2018

SYLVIE BALMER

Certains pensaient que le projet de lac sur la plaine du Col-des-Roches était tombé à l'eau, il n'en est rien. Bien au contraire, un pas très important a été franchi hier avec la signature du plan directeur de l'aménagement du site par les autorités exécutives communales et cantonales. Cette étape intervient après trois ans de procédure.



L'Impartial
2001 Neuchâtel
032/ 910 20 01
www.limpartial.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 11'049
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 810.001
N° d'abonnement: 1078635
Page: 5
Surface: 56'941 mm²

«Le dossier a dû être validé par tous les services de l'Etat: énergie, hydraulique, aménagement du territoire, etc... La procédure est très longue», explique Cédric Dupraz, conseiller communal en charge de l'urbanisme au Locle. «Il faut dire que ce n'est pas anodin, un projet sur 43 hectares, c'est important. De plus, la coordination avec le projet H2O, dans le cas présent, et l'introduction de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire a entraîné un ralentissement du processus sur la plupart des projets au niveau cantonal.» Mais cette fois, le projet est dans le pipeline. Au niveau des délais, puisque c'est ce qui intéresse les Loclois, les travaux devraient débuter en 2018. «Les travaux se dérouleront en quatre phases, jusqu'en 2020. La dernière étape sera coordonnée avec les travaux de la H2O. Le Conseil général sera appelé cet automne à acquérir les terrains, propriétés de la Promotion économique et du Service cantonal de l'agriculture. Ce, pour un montant de 850 000 francs.» Suivra, en 2018, un crédit de 500 000 fr. pour l'aménagement de la première étape du plan d'eau.

Baignade et patinage

Le projet distingué par le concours Europan porte sur plus de 43 hectares. Le plan d'aménagement comprend des habitations, notamment un écoquartier, et de l'activité commerciale. Point d'orgue du projet, un lac noir se réappropriera le lit de l'ancien marais des Calame. Le plan d'eau d'environ 500 m par 100 m, profond de

deux mètres seulement – d'où l'appellation de «lac noir» –, sera créé dans un but de loisir. «Pas de jet ski, ni de parachute ascensionnel au programme», rappelle Cédric Dupraz. «Le but, c'est qu'on puisse s'y baigner l'été et, pourquoi pas, y faire du patin l'hiver.» Vu sa faible profondeur, il devrait geler assez souvent. Le lac sera bordé d'une plage au nord. Au sud, une partie des marais sera aménagée. Le projet, réalisé conjointement avec les associations écologiques, s'accompagnera de la renaturation de la rivière du Bied, ainsi que des ruisseaux des Calame et la Grecque. Des chemins didactiques avec passerelles en bois et «points de vue» inviteront le public à découvrir la flore et la faune locales au travers d'un biotope.

Aux sceptiques, Cédric Dupraz rappelle que «le site ne serait pas resté en l'état. Opter pour l'aménagement d'une zone de détente pour la population, c'est se tourner vers l'avenir. C'est aussi changer radicalement l'aura du Locle à l'extérieur et par là même vis-à-vis des investisseurs. Appuyée par le Canton, cette réalisation valorisera l'image de l'entrée de la ville, du canton et de la confédération.» On comprend entre les lignes que sans le projet de lac, la parcelle serait vite colonisée par de nouvelles usines...

La population est invitée à découvrir le projet in situ. Des visites du secteur seront organisées le 10 septembre à 10h, 14h et 15h30 (rendez-vous au Cifom, rue Klaus 1), à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.